Prénom NOM

Grade et fonction

Établissement

à- *Nom et fonction du Chef d'établissement ou de service*

Conformément aux dispositions de la loi N° 84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le 28 mars 2025 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Guéret de 9h à 17h.

Il est organisé par la FSU sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (voir verso).

A....................................

Le....................................

Signature

